

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Avec ce Président, toujours moins de remboursements par la Sécu !

Le 1^{er} octobre prochain, la prise en charge par l'Assurance Maladie des soins dentaires passera de 70 à 60%.
Qu'est-ce que cela signifie ?

Une prise en charge plus conséquente par les patient-es ou par les complémentaires santé, lorsque ces dernier-es en possède une.

À l'heure actuelle, il est avancé le taux de 4% environ de patient-es qui n'ont pas ou plus de complémentaire santé dont une part importante parmi les privé-es d'emploi, les retraité-es, les étudiant-es.

Cela entraîne un coût plus important pour se soigner, avec comme conséquence une augmentation du renoncement aux soins, alors même que les campagnes de santé publique affichent une importance majeure sur cet aspect de la santé et de la prévention : les soins dentaires sont partie intégrante d'une bonne santé de manière générale et sont indispensables pour prévenir des pathologies plus graves, telles que les pathologies cardiovasculaires.

Alors, certes, Marguerite Cazeneuve, Directrice déléguée de la CNAM explique, sur France Info, que « si l'on arrive, entre 3 et 24 ans, à avoir une vraie prévention avec des bilans annuels et un vrai entretien des dents, il n'y aura pas de soins de carie derrière ni de soins prothétiques », il n'est pas concevable de tout miser sur des campagnes de prévention dont on sait qu'hélas, elles ne fonctionnent pas pleinement d'une part, et d'autre part, qu'elles n'interdisent pas les soins a posteriori des tranches d'âges visées. Son argument est totalement fallacieux.

Cela signifie également que notre modèle « Sécurité Sociale » se voit attaqué par le libéralisme macroniste : ce modèle consiste à cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins, de manière équitable, quel que soit le niveau de revenus.

Or, le modèle des complémentaires n'est absolument pas dans ce schéma : on paye selon un niveau de prestations ; autant dire que les faibles revenus ne peuvent avoir accès qu'à des niveaux de prestations plus faibles, traduisant d'importantes inégalités entre classes sociales.

Cette mainmise constante de l'État néolibéral sur des domaines essentiels de nos vies que sont la santé et l'accès aux soins, au profit d'organismes de droit privé, éclaire pleinement sur la dérive de plus en plus ancrée : il s'agit de réduire le champ de l'espace public au profit de la sphère marchande centrée sur le meilleur retour sur investissements au détriment de la qualité du service rendu. Les pseudo-centres dentaires qui ont « massacré » des patient-es et fraudé à la Sécurité sociale sont là pour le démontrer.

Enfin, cette diminution des remboursements dentaires arrive après une baisse des remboursements des transports sanitaires. La politique d'austérité du gouvernement se renforce toujours plus...

L'égalité d'accès aux soins est une valeur inaliénable pour la CGT : c'est en ce sens que son projet est celui d'une Sécurité Sociale intégrale, avec une seule cotisation pour payer l'ensemble des prestations. Nous restons fermement défenseur-ses et attaché-es à NOTRE modèle d'une Sécurité Sociale universelle, avec un retour aux

Conseils d'administration et à l'élection de ses représentant·es, reprenant la main sur la gestion des cotisations et des dépenses.

Montreuil, le 23 juin 2023